L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureaux : 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

SOMMAIRE.

Une préface de Tolstoï, son opinion sur l'histoire et sur la guerre.

La bonne Semence.

L'amour qui sauve.

A l'ombre !

Le Calvaire d'Agnès, feuilleton du dimanche.

Mondanités, chiffon.

L'Actualité, etc., etc.

L'affaire de Panama

A PEU PRÈS CONCLUE.

Enfin, grâce à l'activité tout à la fois énergique, intelligente et incessante du secrétaire Hay, du président Roosevelt et des hauts fonctionnaires de l'administration de Washington, la grave affaire du Canal isthmique qui semblait interminable et insoluble touche à sa fin. La Colombie qui résistait depuis si longtemps aux instances du secrétaire d'Etat a fini par céder, mais la victoire n'a pas été remportée sans peine. Il a fallu un ultimatum vigoureux de M. Hay pour forcer la main au gouvernement colombien.

Devant la menace d'interruption de toute communication à ce sujet, il a dû se résigner, et il a signé le traité, à la grande joie de toutes les parties intéressées parmi lesquelles nous devons inscrire en première ligne la compagnie du canal qui se déclare enchantée de l'heureuse solution de cet imbroglio.

Une fois en possession de la signature, M. Hay l'a communiquée au Président qui, de son côté, s'est empressé de la soumettre au Sénat, qui doit ratifier le traité.

Cette ratification s'opèrera sans nul doute facilement et rapidement ; il y va de l'intérêt des deux puissances signataires.

Dans cette question comme dans beaucoup d'autres d'un caractère international, l'Union a fait preuve d'une modération qui lui fait le plus grand honneur. Tout autre gouvernement aurait essayé de profiter des circonstances actuelles pour obtenir quelque rabais sur le prix des terrains concédés.

M. Hay n'en a rien fait. Il a parfaitement compris qu'une trop forte réduction de ces prix appauvrirait cette république déjà obérée et la priverait d'une partie de ses revenus les plus indispensables. Il a proposé une annuité, un versement annuel de $250,000 qui a été accepté par la colombie en retour de la location d'un langue de terre qu'elle concède à l'Union pour quatre-vingt dix-neuf ans.

Ainsi va croyons nous, se clore cette affaire d'où dépend la grandeur future des Etats-Unis.

VERDI.

LE TROUVERE — RIGOLETTO.

La troupe d'Opéra de la rue Bourbon vient, avec autant de bonheur que de talent, de reprendre une de ces œuvres lyriques que nous revoyons toujours avec plaisir parce qu'elles nous rappellent les plus brillants souvenirs de notre jeunesse ; parce qu'elles ne vieillissent jamais et que, comme le vin des crûs les plus célèbres, elles ne font que gagner en saveur et en bouquet, à mesure qu'elles avancent en âge.

Nous voulons parler de Rigoletto, une des plus remarquables partitions de Verdi, sinon la meilleure de toutes. Le répertoire de Verdi est considérable et d'une très grande valeur. Il s'y trouve çà et là de véritables chefs-d'œuvre. Presque toutes ses partitions sont restées au répertoire. Après le succès de la rampe elles ont eu celui des concerts, celui des salons et elles trônent encore sur tous les pianos des musiciens, artistes et amateurs.

Comme presque tous les grands compositeurs du monde moderne, Verdi a exercé une grande influence sur la voix humaine. Rossini avait puissamment contribué à lui donner la grâce, la légèreté, le brio. Verdi s'attacha à élever la voix de baryton, celle qu'il préférait à toutes les autres et dont il a trop souvent abusé dans ses œuvres.

Cela est tellement vrai, qu'il y a vingt-cinq ou trente ans à peine, on pouvait trouver soit en France, soit en Italie, soit en Amérique, des barytons jouissant d'une incontestable célébrité ne voulant accepter d'engagements sur un théâtre lyrique quelconque, qu'à la condition de ne pas chanter les rôles de Verdi, tant ils étaient fatigants.

L'auteur du Trouvère s'est montré moins exigeant à l'égard des ténors, auxquels il s'est bien gardé d'imposer le fameux ut de poitrine dont aucun ténor, aucun parterre ne peuvent plus se passer aujourd'hui.

L'art du chant y a-t-il gagné ? Nous ne le croyons pas.

Il y a encore ici quelques vieillards qui ont entendu à Paris, à Naples, ou ailleurs, le créateur du rôle de Manrique, Bocardé. Jamais Verdi, jamais Bocardé n'avaient songé à glisser un ut de poitrine dans l'air du troisième acte, "Supplice infâme". C'est Tamberlick qui, sans nécessité, sans raison valable, uniquement pour le plaisir d'étonner et d'étourdir son auditoire, s'est avisé de le lancer dans les frises. Il n'y a que trop bien réussi, et l'on trouve naturellement des ténors qui ne valent plus guère que grâce à l'ut de poitrine, qu'ils enlèvent à la force du poignet, comme un athlète de foire.

Ce qui a fait réellement la fortune prodigieuse du "Trouvère," ce n'a été ni l'ut de poitrine lancé, du reste, après coup, par Tamberlick, ni la partition si entraînante, si irrésistible qu'elle fût, c'a été l'idée politique, ou plutôt, le sentiment révolutionnaire dont étaient possédées alors toutes les âmes en Italie, et que la musique enflammée de Verdi a si bien rendu.

Verdi appartenait à cette forte race de paysans du nord de l'Italie qui ont un si profond attachement au sol natal dont on leur conteste constamment la possession, depuis des siècles, et, par conséquent, une indicible détestation de l'étranger.

C'est au milieu de cette effervescence nationale qui avait pour but l'affranchissement et l'unité du pays, qu'apparut Verdi, encore presqu'inconnu.

Patriote ardent, comme tout ce qui l'entourait, il se jeta dans le mouvement à corps perdu, avec une passion qui perce à chacune des pages brûlantes de son œuvre.

Ce que nous disons du "Trouvère" s'applique également à "Rigoletto."

Au fond, les deux opéras n'en font qu'un.

Des deux côtés, c'est la même lutte qui s'engage ; ici, entre un obscur bohémien et un puissant grand seigneur ; là, entre un fou, objet de la risée publique et de brillants courtisans qui le raillent.

Quant au style, il est absolument le même—ardent, passionné, plein de fougue et de brusques saccades. Il souffle à travers ces deux partitions un vent violent, précurseur de la tempête. A certains moments, vous croiriez entendre, non plus un musicien, mais un patriote, un conspirateur, un révolutionnaire, non plus de convention, mais bien réel. Toute cette musique est pleine de sous-entendus menaçants, de mots et de passages à double entente.

Faites disparaître les noms d'emprunt de la partition, et vous apercevrez les mouvements de la barricade et vous entendrez le bruit de l'insurrection.

Les Italiens de l'époque ne s'y étaient pas trompés, eux qui avaient fait du nom de Verdi un signe de ralliement.

Ajoutons, en finissant, que le caractère violent, révolutionnaire de la musique des deux chefs-d'œuvre de ce célèbre compositeur est peut être plus accentué encore et plus saisissant dans Rigoletto que dans le Trouvère, et que ce dernier ne tient le premier rang que par ordre de date.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau Dictionnaire général des Sciences et de leurs Applications, par MM. P. Poiré, Professeur honoraire du Lycée Condorcet ; Ed. Perrier, Membre de l'Institut, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle ; R. Perrier et A. Joannis, chargés de cours à la Faculté des Sciences de Paris, deux volumes grand in-4o, 3,000 pages, 5,000 gravures, paraissant en livraisons, une livraison par mois.

Prix : 1 franc. Prix de souscription à l'ouvrage complet : 45 francs. (Librairie Ch. Delagrave, Paris, 15, rue Soufflot). (52e livraison).

La 52e livraison qui vient de paraître et l'avant-dernière de cet ouvrage qui forme en deux magnifiques volumes d'environ 3400 pages accompagnées de plus de 5400 gravures, le cadeau le plus utile à donner ou à s'offrir, à une époque où il n'est plus permis de ne pas se tenir au courant des progrès de la science et de l'industrie.

On trouve dans ce fascicule des articles de "Médecine" très documentés sur la tuberculine, la turberculose, les tumeurs, le typhus, les ulcères, l'uranoplastie, l'urémie, l'uretère, l'urèthre, l'urine et ses modifications pathéologiques, l'urticaire, l'utérus, le vaccin, la vaccination, la viecine, la valériane, les lésions valvulaires, la varicelle (petite vérole volante), les varices, la variole, la vaseline, les troubles vaso-moteurs, le venin, les ventouses, les verrues.

En "Anatomie et Physiologie:" Appareil urinaire, urine, valvule, nerfs vaso-moteurs, veine, vertèbre, colonne vertébrale.

En "Botanique et en Agriculture:" Tubéreuse, tulipe, tulipier, turgescence, tuyaux de drainage, udora, uniole, uragoga, urédinées, urticalées, usnée, ustilaginées, utriculaire, uvularia, vache, vacherie, vaisseau, valériane et valérianées, vampyrellées, vanille ou vanillier, veau, vendanges, vératre, verger, verse des céréales.

En "Zoologie", Tubifex, tubipora, tubitèles, tuniciers, turbellariés, turbinelle, turbo, turbot, turdidés, typhlops, tyrannidés, tyroglyphe, unio, uranoscope, urodèles, uromastix, animaux utiles, vairon, valvée, vampire, vanesse, vautour, vélelle, ventouse, vénus, ver à soie, vers, verdier, vérétille.

En "Technologie :" Tuile, tunnel, turbines, tuyaux, valve, vannage, vanne, velours, ventilateur, ventilation, vérascope, vérin, vermout, vernis, verre, verrerie.

En "Chimie Géologie, Minéralogie :" Tufs, tungstène, tunicine, turonien, turquoise, théorie des types en chimie, tyrosine, ulexite, uranium, urée, uréides, uréthanes, urgonien, acide urique, puissance des vagues, acide valérianique, vanadium, vaulline, vaseline, verts.

En "Physique et Météorologie" Tensions maxima des vapeurs, vase de mariotte, vents, vernier.

En "Mathématiques :" Fonction uniforme on univoque, valeur, variation.

M. GIUSEPPE CREATORE.

Concerts d'Orchestre.

Le célèbre orchestre du professeur Creatore donne aujourd'hui deux concerts au théâtre Tulane : l'un en matinée ; l'autre le soir.

Nous l'avons entendu, l'an dernier, cet orchestre dont tous les exécutants sont des artistes de haute valeur et dont le directeur est un des musiciens les plus justement renommés ; et nous avons gardé le souvenir de ses brillantes exécutions.

Voici les programmes des deux concerts :

Matinée, à 2 heures :

1. Marche "American Navy", Creatore.
2. Ouverture, "Zampa", Herold.
3. Clarinet solo, "Tarantelle" Sig Decimo, Cavallini.
4. Organ Offertorio, Batiste.

Intermède

1. March "Tannhaeuser", Wagner.
2. Quartette "Rigoletto", Verdi.
3. Intermezzo, "Passacale" Gregb.
4. "Gems of Stephen Foster", Tobani.

Le soir à 8 heures :

1. Marche No 5, Créatore
2. Ouverture, Guillaume Tell, Rossini.
3. Sextuor, Lucie, Donizetti.
4. Rhapsodie Hongroise No 2, Liszt.

Intermède.

1. Largo, Haendel.
2. Loin du Bal, Gillet.
3. Soprano solo, Ernani, Mme Barili, Verdi.
4. Selection, Carmen, Bizet.

GRAND OPERA HOUSE.

M. Creston Clarke vient la semaine dernière de remporter de vifs succès, dans le rôle de Hamlet, de Shakespeare. Ce qui le prouve c'est le second engagement qu'on vient de lui offrir.

Donc, aujourd'hui en matinée, première représentation de "The Wolf" pièce profondément dramatique dont la scène se passe durant la seconde moitié du dix huitième siècle, époque où l'on a produit tant de changements dans la société française, surtout dans la province de Normandie, à la veille de la grande révolution qui a transformé toute la nation. La pièce se prête merveilleusement à la mise en scène et la direction en a profité pour exhiber de magnifiques décors et un luxe très rare de costumes portés soit par les paysans, soit par la noblesse.

Quant à l'action elle-même, elle est profondément dramatique. Le fait seul que M. Clarke y remplit le premier rôle le prouve suffisamment. N'est-il pas un tragédien de premier ordre, le digne successeur d'Edwin Booth et son propre neveu ? Il y aura foule aujourd'hui au Grand.

Léger accident à bord du St-Paul.

Presse Associée.—

Southampton, Angleterre, 24 janvier — Le couvercle d'un cylindre intermédiaire a éclaté cet après-midi à bord du St-Paul, de la Ligne Américaine, peu après le départ du navire pour New York.

Le dommage a été réparé et le St-Paul a repris la mer à 8 heures 30 du soir. Tout allait bien à bord.

Règlement prochain du différend vénézuélien.

Presse Associée.—

Washington, 24 janvier—A minuit le ministre Bowen a fait la déclaration suivante :

"J'ai de bonnes raisons de croire que le différend entre les puissances alliées et le Vénézuéla sera bientôt réglé, et d'une façon satisfaisante."

M. Bowen a dit qu'il pouvait faire cette déclaration positive après plusieurs conférences tenues dans la journée et le soir avec les représentants des puissances alliées. Il a exprimé la satisfaction que lui causait la perspective d'un prompt règlement du différend. Il n'a pas dit, toutefois, si les assurances qu'il a reçues comprennent la levée immédiate du blocus.

Le traité de réciprocité cubain.

Presse Associée.—

Washington, 24 janvier — Les fonctionnaires du département d'état songent à l'utilité d'étendre la limite de temps accordée pour la ratification du traité de réciprocité cubain pendant devant le Sénat.

Le délai accordé expire dans huit jours, et quoique les leaders du Sénat estiment avec confiance que le traité sera approuvé dans la limite fixée, le Président et le secrétaire Hay sont à peu près arrivés à la conclusion qu'ils seraient difficilement justifiés s'ils risquaient la perte de cette importante convention. Aussi songent-ils à la rédaction d'un article spécial, sous forme de protocole, qui assurerait une extension suffisante de la période allouée pour la ratification.

L'attention des fonctionnaires qui se sont occupés du traité a été attirée aujourd'hui sur la déclaration faite à Lord Lansdowne, à Londres, par les délégués des Chambres de commerce du Royaume-Uni, à savoir que le traité de réciprocité cubain contenait une clause secrète stipulant qu'aucune autre mesure de réciprocité ne serait prise par les Etats-Unis à l'égard des Antilles.

Il est expliqué que le traité ne contient aucune clause secrète. Ce à quoi les délégués ont, sans aucun doute, fait allusion est l'amendement apporté par la commission sénatoriale au traité, amendement qui interdit pour cinq ans toute diminution des droits sur le sucre, et dont l'effet sera d'empêcher la confirmation de tout traité de réciprocité avec les Antilles, et de fait avec tous les pays, permettant une réduction des droits sur le sucre.

Cet amendement est fort désagréable à l'administration, mais on ne peut dire aujourd'hui si son insertion causera la défaite du traité.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Pour guérir le mal de tête les migraines d'estomac, l'indigestion la dyspepsie, la constipation, la malaria, la fièvre tremblante, | Vous devez prendre immédiatement ces bitters. Aucun autre remède n'est aussi efficace, ni n'a à son actif un pareil nombre de guérisons Essayez le.

Acquittement du major Glenn.

Presse Associée.

Manille, Philippines, 24 janvier—Dans le procès en cour martiale du major Edwin F. Glenn, du cinquième d'infanterie, accusé d'exécution illégale de prisonniers de guerre, les plaidoiries ont été entendues aujourd'hui, et la cour a rendu un verdict qu'on croit être un acquittement, quoiqu'il n'ait pas été annoncé.

Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fev—Mar-jeu dim

Archevêché de la Nouvelle Orléans.

Les lignes publiées ci-dessous nous viennent de l'archevêché ; elles seront lues ce matin à toutes les messes des diverses églises de notre ville.

Révérend et Cher Père,

Vous savez sans doute que le 20 février prochain le Souverain Pontife, notre glorieux et illustre Pape Léon XIII, célébrera la 25e année de son Pontificat.

En l'absence de notre vénéré Archevêque, occupé en ce moment des affaires importantes de sa Délégation Apostolique, nous faisons appel à votre dévotion et amour filial envers le Père de la grande famille chrétienne pour célébrer dignement ce glorieux anniversaire.

Nul d'entre vous n'ignore avec quelle sagesse, quelle gloire, Léon XIII a occupé le Siège de St-Pierre. Aimé de tous et tenu dans la plus haute estime parmi toutes les nations, catholiques et protestantes, du monde entier, nous devons affirmer ce jour-là notre parfait dévouement envers Sa personne, en même temps que remercier Dieu par un acte solennel de nous avoir donné pendant 25 ans un pontife qui a été et qui sera certainement dans l'histoire l'honneur et la gloire de l'Eglise.

En conséquence, nous ordonnons que le 20 février prochain il y ait dans toutes les paroisses et chapelles du Diocèse une messe solennelle suivie de la bénédiction du Très-Saint Sacrement et du chant du Te Deum.

Suivant le Décret du Troisième Concile de Baltimore, une quête spéciale sera faite à toutes les messes, le premier dimanche du Carême, dans toutes les églises et chapelles du Diocèse pour les Missions parmi les Indiens et les personnes de couleur.

RÈGLEMENTS POUR LE CARÊME.

En accord avec l'Indult de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 3 Août 1887.

1. Tous les jours de Carême, excepté les dimanches, sont jours de jeûne d'obligation.
2. L'usage de la viande est permis au principal repas, tous les jours, excepté le mercredi et le vendredi de chaque semaine, le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint.
3. Ceux qui sont dispensés du jeûne peuvent manger de la viande à tous les repas, les jours où il est permis de faire gras.
4. Tous les jours de Carême, y compris les dimanches, il est défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.
5. Le jeûne suppose un seul vrai repas vers le milieu du jour. Le soir, on prend une légère collation. A cette collation sont permis le poisson, le beurre, le fromage, le lait et les œufs.
6. Il n'est pas défendu de prendre, le matin, une petite tasse de café, de thé ou de chocolat, mais il ne faut pas y ajouter une quantité de nourriture appréciable aux yeux de la loi.
7. Il est permis d'apprêter les aliments maigres avec de la graisse, et pour ceux dont le principal repas doit avoir lieu le soir, il est permis de prendre la collation dans la matinée.
8. La loi de l'abstinence ou défense de manger de la viande oblige à partir de l'âge de sept ans, à moins d'exemption pour cause de maladie ou de nécessité.
9. La loi du jeûne s'applique à toutes les personnes au-dessus de vingt-et-un ans n'ayant nulle raison légitime de dispense. En cas de doute on doit consulter son confesseur.

Donné à la Nouvelle-Orléans, le 18 janvier 1903, fête du très-saint nom de Jésus.

+ GUSTAVE A. ROUXEL, V. G.,
Administrateur.

J. M. LAVAL, V. G.,
Administrateur.

PIERRE SCOTTI,
Chanceller.

Succession de M. A. Hutchinson.

Une pétition, signée de MM. Rice et Montgomery, et qui paraît faite à la hâte, réclame l'annulation des projets que M. Hutchinson voulait réaliser en ce qui concerne le département médical de l'Université de Tulane.

Le frère du défunt, M. Edouard Hutchinson, a fait opposition à l'exécution des volontés du défunt, en ce qui regarde la riche donation en espèces faite par le testateur.

Ce legs est très important : après avoir fait preuve de bon souvenir envers ses sœurs, ses amis, ses serviteurs, M. Alexandre Hutchinson n'a pas mentionné son frère.

Quand le testament a été connu, on s'est douté qu'il serait attaqué par lui.

M. Hutchinson n'objecte pas aux donations nominativement faites, mais il est de ceux qui trouvent que la famille passe avant l'humanité, d'autant plus qu'il a été oublié. La nullité de ce testament sera-t-elle prononcée comme le demande la pétition ? Les exécuteurs testamentaires, MM. P. Blair et Ernest B. Kruttschnitt, sont désignés, ainsi que l'Université Tulane, pour répondre à la pétition de M. Edouard Hutchinson et pour défendre les volontés du testateur.

Condamnation.

Mike Carter, arrêté par les détectives Dale et Roche, à titre de suspect dangereux, a été taxé par le juge Hughes à $25 ou 30 jours. Il cherchait à vendre une bague quand il a été appréhendé.

Accident.

Wash Thompson, de couleur a eu avant-hier une jambe cassée par une poutre, alors qu'il travaillait à Kentwood, Lne.

On l'a amené en ville, où il a été transporté à l'hôpital.

---

ses et eurent des conversations que l'on aurait pu suivre.

Ce fut une transition.

A partir de ce moment, les deux amoureux, devenus moins séraphiques, marchèrent à grands pas vers quelque chose d'inquiétant.

XIV

—Cher Gontran, dit une nuit Agnès, je sais que vous vous êtes battu pour moi....je ne vous en avais pas encore parlé. Est-ce que je pensais à autre chose qu'à vous dire que je vous aime ?.... Mon amour est si fort qu'il efface presque ma reconnaissance....il ne faut pourtant point que je sois une ingrate sous prétexte que je vous aime.

—J'ai été fier de croiser l'épée pour vous, ma bien-aimée, répondit Gontran.

—Votre adversaire s'appelait M. de Tolbiac, n'est-ce pas ? Il est bien mis ce monsieur, mais joliment laid. Il avait donc dit du mal de moi ?

—C'est un sot : il a reçu sa leçon, il faut lui pardonner....il a, d'ailleurs regretté ses paroles .....Ne pensez plus à cela, ma chère Agnès.

—Hélas ! Gontran, je sais bien ce qu'il avait dit....je m'en doute fort, du moins.....il avait parlé des malheurs de mon enfance, je vous raconterai un jour tout cela. Gontran, car je ne veux rien avoir de caché pour mon fiancé, pour mon mari.

—Je connais toute votre histoire, Agnès et je vous en aime davantage....il faut même que je vous dise quelque chose que vous ignoriez, et qui, certainement, vous fera plaisir. Comme je suis heureux que vous m'ayez mis sur le voie, j'hésitais à vous parler de cela.—Je vais oser maintenant....Savez-vous bien depuis quand je vous aime ?.... Depuis le moment où je vous ai vue avec vos magnifiques cheveux d'or qui flottaient au vent, parcourant les boulevards en vendant des petits bouquets....

—Ah ! mon Dieu ! mais j'avais douze ans dans ce temps-là !

Du reste, je me souviens qu'un jour....près des fortifications... vous m'avez acheté dix francs un petit bouquet de violettes... ah ! je vous ai bien reconnu !

—Je vous aimais déjà... c'était un amour de gamin....un grand amour pourtant, et qui me rendait si malheureux, que j'en dépérissais.

—Est-il bien possible ?

—Je ne vous dis que la vérité ....Jugez de mon bonheur lorsque je vous ai retrouvée dans mon monde idéalement belle.

—Oh ! le vilain flatteur ! Mais si j'étais restée la petite marchande de bouquets, m'auriez vous aimée de même ?

—Ah ! n'en doutez pas Agnès, je vous aurais aimée, j'aurais fait de vous ma femme, en dépit de tous les obstacles.

—Hélas ! Gontran, faut-il qu'il y ait encore tant d'obstacles à notre bonheur....Car, je ne le sais que trop, le moment n'est pas venu où nous pourrons être l'un à l'autre.....Je ne devine que trop ce qui s'oppose surtout à nos chers désirs....Mes protecteurs m'aiment beaucoup : ils ne demandent qu'à me voir heureuse, et maintenant qu'il n'est plus question de mon mariage avec le comte Vogolinskof, ils seraient très honorés de m'unir à vous....Les difficultés doivent venir de votre père....J'ai compris qu'il y avait quelque chose d'irrégulier dans ma naissance et il est bien évident que les mésaventures de mon enfance doivent jeter sur moi comme une ombre fâcheuse....Votre père.

Ne craignez rien, Agnès. Si mon père a des préjugés, j'en triompherai, je vous le jure !.... D'ailleurs, l'avenir est à nous... le moment viendra où je pourrai vous épouser sans la permission de personne.

—Hélas, hélas ! il faudra encore des années !.....comment attendre jusque là ?

La voix de la jeune fille tremblait en prononçant ces paroles.

Sa main, qui était dans celle de Gontran, eut un frémissement qui se répercuta jusqu'au cœur du jeune homme.

Les deux amoureux se regardèrent comme ils ne s'étaient pas encore regardés.

Il y avait moins d'idéal dans leurs prunelles, mais il y avait plus de passion.

Ils comprirent que leur amour entrait dans une nouvelle phase et ils se séparèrent pâles, tremblants, hésitant à se donner l'habituel baiser d'adieu....Ils se le donnèrent pourtant, et prirent rendez-vous pour le lendemain.

Les nuits suivantes, Agnès parla beaucoup de son passé.

Elle raconta, un peu à bâtons rompus, mais d'une façon complète, toute la dramatique et étrange histoire de son enfance, depuis le moment où son indigne mère vint l'arracher à la tendresse de sa "maman," jusqu'à celui où elle fut trouvée, le flanc percé d'une balle, évanouie sur les dalles de la galerie que projetaient de dévaliser les cambrioleurs ses bourreaux.

Gontran frémit, pleura, rit quelquefois à ces récits plus romanesques encore qu'il ne l'eût supposé.

Ses goûts et ses tendances d'adolescent imaginatif y trouvaient une complète satisfaction, et il éprouvait un immense bonheur à constater que sa bien-aimée avait traversé cet enfer sans perdre un instant son caractère angélique—car à cet égard, point de doute possible.

Les paroles d'Agnès respiraient la franchise la plus absolue, portaient l'empreinte de plus rigoureuse véracité : d'ailleurs, en narrant par le menu ses navrantes ou terribles aventures, elle expliquait, sans en avoir conscience elle même, comment ses persécuteurs et ses bourreaux avaient dû logiquement la torturer sans la pervertir.

Nous devons dire à ce propos, qu'Agnès englobait le pauvre Zidor dans la malédiction dont elle couvrait Molossart, la Gersille et le mystérieux individu qui l'avait enlevée chez Mme Sénéchal.

Zidor lui apparaissait comme un monstre d'hypocrisie qu'elle abhorrait d'autant plus qu'elle avait aimé longtemps et que, parfois, un reste de cette affection lui revenait comme une pensée coupable et qu'il faut bannir à tout prix.

Gontran, malgré ses illusions de troubadour égaré dans notre civilisation prosaïque, était doué d'une intelligence fine et pénétrante.

Il faisait très bien la pahcologie de la vie d'Agnès chez les bandits : si Agnès était restée pure au milieu de ce cloaque, cela ne lui apparaissait plus comme un miracle providentiel, mais comme une conséquence toute naturelle des événements.

Combien il eût voulu que son père entendit les confidences et les confessions de sa chère Agnès ! Malgré son entêtement et son parti pris, le vieux gentilhomme eût certainement été convaincu qu'il pouvait, sans scrupule, permettre à cette aimable et charmante créature, si douloureusement éprouvée et si intéressante par ses malheurs, d'entrer dans la famille et de porter son nom illustre !

Mais hélas ! comment faire pour que le duc de Montségur entende et apprécie cette pauvre enfant ?

Allons, il fallait encore patienter se contenter des poétiques rendez-vous dans ce grand jardin parfumé de fleurs et embaumé d'amour.

Le printemps s'avançait : aux approches de l'été, les nuits devenaient plus chaudes, et la conversation des amoureux recommençait à perdre de sa précision.

De nouveau, ils s'égaraient dans des balbutiements nuageux, mais ce n'était plus comme au temps de leurs premiers rendez-vous : ils ne disaient plus, je vous aime ; ils disaient : "je t'aime ;" quand leurs mains s'entrecroisaient, ils ressentaient dans tous leurs nerfs comme un choc électrique ; ils hésitaient avant de joindre leurs lèvres, mais ce brûlant contact les inondait, maintenant, d'effluves délicieux.

La conversation tendait à faire place à un interminable échange de baisers délirants.

Il y eut un instant où Agnès, tout éperdue, s'éloigna brusquement de son bien-aimé en lui disant d'une voix entrecoupée de sanglots :

—Partez, Gontran, partez !... Vous me faites peur, vous me désolez !....Vous me désespérez !

Gontran était devant elle, la figure pourpre, le front dans ses mains.

—Me permettez-vous de revenir demain ? demanda t-il.

Agnès hésita un instant.

—Oui, dit-elle... et que Dieu nous protège.....Hélas ! nous étions si heureux avant cette nuit !.....

XV

Au commencement du mois de juin, le grand-duc eut enfin des nouvelles de Mme de Montelave, mais elles étaient de telle nature qu'il ne crut pas devoir en dire un seul mot à Agnès.

La malheureuse Alice avait depuis longtemps quitté l'Egypte. Sous un nom de juive d'Orient, elle s'était engagée dans une troupe de chanteuses et de danseuses soi-disant arabes.

Cette triste décadence s'expliquait par la perte presque absolue de sa voix et même de sa beauté, car, les déceptions, la colère et la misère avaient fait d'elle une sorte de spectre, ne gardant plus de ses primitives séductions qu'une certaine étrangeté d'allures avec un beau et troublant regard.

Alice avait séjourné à Tunis, dans plusieurs villes d'Algérie, au Maroc.

La suite à dimanche prochain.